



RELATIONS DE COHÉRENCE EN DISCOURS : CRITÈRES DE RECONNAISSANCE, CARACTÉRISATION ET ARTICULATION COHÉSION-COHÉRENCE

Francis Cornish

► To cite this version:

Francis Cornish. RELATIONS DE COHÉRENCE EN DISCOURS: CRITÈRES DE RECONNAISSANCE, CARACTÉRISATION ET ARTICULATION COHÉSION-COHÉRENCE. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2006. hal-03772336

HAL Id: hal-03772336

<https://hal.science/hal-03772336>

Submitted on 8 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RELATIONS DE COHÉRENCE EN DISCOURS : CRITÈRES DE RECONNAISSANCE, CARACTÉRISATION ET ARTICULATION COHÉSION-COHÉRENCE¹

F. Cornish (ERSS, CNRS UMR 5610 et Université de Toulouse-Le Mirail)

1. Introduction

Cet article fait suite à la communication présentée à la Journée Scientifique “Unité(s) du texte” organisée par le laboratoire CRISCO à l’université de Caen le 6 décembre 2002 (voir Cornish, 2003a pour le texte de cette communication, et Cornish, à paraître 2006 pour une version révisée). Dans ce travail, j’avais cherché à mettre en évidence les interactions qu’il y a dans l’intégration du contenu d’une suite de phrases écrites, souvent non reliées par un connecteur explicite, comprise dans de courts textes d’articles de faits divers ou de résumés de films, entre d’une part, le choix d’une relation de cohérence et de l’autre, la résolution d’anaphores dans les phrases non initiales. J’avais surtout mis à contribution dans cette communication l’approche de J.R. Hobbs (1990 : ch.5) dans la définition sémantique d’un certain nombre de relations de cohérence, et leurs connections intimes avec l’anaphore. Depuis, nous avons mis en place un projet inter-universitaire (Toulouse II et Strasbourg II) sous l’égide de l’Institut de Linguistique Française (ILF), qui étudie ces interactions en profondeur.²

Le présent article portera principalement sur les critères et les indices de reconnaissance d’un sous-ensemble de relations de cohérence (ou de discours). Ces relations permettent de dégager et d’intégrer la valeur énonciative et interactive, puis le contenu des propositions (syntaxiques) dans de courts textes écrits, souvent sans connecteur explicite. L’idée de ne retenir dans un premier temps que de courts textes de ce genre, se justifie par le fait que ce sont en premier lieu des *textes* réels (et non construits), conçus à l’origine comme tels par leur scripteur ; et en second lieu, ils constituent des sortes de laboratoires en miniature, permettant de cerner plus aisément les relations discursives qui sont en jeu. Dans la mesure où l’on reste à l’intérieur d’un même genre (les articles de faits divers, ou bien des résumés de films), l’analyste peut donc contrôler les variables à l’œuvre, tout en bénéficiant des avantages fournis par l’existence d’un corpus de textes attestés.³

On s’attachera également à déterminer les **unités de discours** (tant globales que locales) impliquées dans cette intégration, puis leur statut d’unité indépendante (ou « noyau ») ou bien dépendante (« satellite »), et enfin le point d’attachement des unités dépendantes, satellites, par rapport à l’unité qu’elles étendent sémantiquement. Il s’agira plus largement de repérer les points d’articulation entre la cohésion du texte et la cohérence du discours qui peut lui être associée, en fonction du choix d’un contexte approprié. Mais pour commencer, nous aborderons surtout de façon critique l’approche des relations de cohérence développée par la *Rhetorical Structure Theory* (RST) de W.C. Mann et S.A. Thompson, modèle largement utilisé aujourd’hui en analyse de discours.

2. Définitions et analyses de la RST : quelques problèmes

¹ Cet article est une version remaniée de la communication du même titre que j’ai présentée lors de la *Journée Scientifique sur la Cohésion et la Cohérence* au laboratoire CRISCO à l’Université de Caen, le 27 mai 2005. Je remercie Dominique Legallois et Anne Grobet de leur relecture attentive d’une version préliminaire, ainsi que Christine Pernet pour ses corrections de forme et de style.

² Sous le titre *Relations de Cohérence et Fonctionnement des Anaphores*, projet commencé au mois d’avril 2003.

³ Nous avons retenu dans notre projet ILF une soixantaine de textes de ce genre, ainsi qu’une centaine d’autres articles ou extraits d’articles sous forme électronique du journal *Le Monde*.

Halliday et Hasan (1976) proposaient une approche purement intra-textuelle des moyens de réaliser la cohésion dans les textes en anglais ; l'ensemble des cinq types de procédures qu'ils renaient était fondé à partir d'un élément *présupposant* à relier à un élément *présupposé* à l'intérieur d'un même texte (que les éléments en question se trouvent dans une même phrase ou bien dans des phrases distinctes). La cohésion du texte à l'œuvre était censée jaillir de ces mises en relation intra-textuelles. Les auteurs laissaient hors de propos tout ce qui relève du *discours*, au sens où j'entends ce terme (voir le Tableau 1 ci-dessous). De toute façon, Halliday considère les notions de *texte* et de *discours* comme étant quasi-identiques, équivalentes (voir Butler, 2003 : 303).

De façon symétrique, l'approche des relations de cohérence dans les textes écrits proposée par W.C. Mann et S.A. Thompson (1988) prend ses distances par rapport à tout ce qui est *textuel*, relevant donc de la forme linguistique, pour ne tenir compte dans les définitions et critères de reconnaissance que des *intentions présumées du scripteur*, et de *l'effet que celui-ci entend produire* en invoquant comme cadre cognitif pour la compréhension de ces intentions telle ou telle relation de cohérence (ou de discours). Pourtant, dans les représentations schématiques de la structure des textes qu'ils présentent, ce sont toujours des segments de *texte* qui sont représentés. Il est cependant clair que les deux dimensions, celles du texte *et* du discours (de même que le *contexte*, bien entendu !), doivent être prises en compte au même titre dans la mise à plat du fonctionnement des textes, en terme de leur structuration en unités ainsi que des relations à l'œuvre entre ces unités.

La distinction *texte/discours* peut se définir comme suit (voir aussi Widdowson, 2004 : ch.1) :

Tableau 1 : Rôles du texte, du discours et du contexte (Cornish, 2003b : 3, légèrement révisé)

<i>Texte</i>	<i>Discours</i>	<i>Contexte</i>
La séquence connexe de signes verbaux et de signaux non-verbaux en fonction de laquelle le <i>discours</i> est co-construit par les participants dans l'acte de communication.	Le produit de la séquence hiérarchisée et contextuellement située d'actes énonciatifs, indexicaux, propositionnels, et illocutoires effectués dans la poursuite d'un but communicatif quelconque, et intégrés dans un <i>contexte</i> donné.	Le <i>contexte</i> (<i>grosso modo</i> , le domaine de référence d'un texte, et les circonstances de sa situation d'énonciation) est assujéti à un processus continu de construction et de révision au fur et à mesure que le discours se déroule. C'est à travers l'invocation d'un contexte approprié (contexte qui est en partie déterminé par la nature du co-texte à l'œuvre, ainsi que par son genre) que l'auditeur ou le lecteur peut convertir la séquence connexe d'indices textuels qui est le <i>texte</i> en <i>discours</i> .

Le *texte* est la trace d'au moins un acte d'énonciation (qu'il soit réalisé en termes d'une trace verbale, linguistique, ou bien non-verbale – qui, elle, peut être gestuelle, sensori-perceptuelle ou prosodique). La notion de *texte* est proche de ce que Gumperz (1992 : 234) appelle "indices de contextualisation". Les partenaires de discours exploitent cette trace conjointement à l'invocation d'un *contexte* approprié, en termes cognitifs, afin de construire du discours.

Le *discours*, en revanche, renvoie au produit hiérarchiquement structuré, mentalement représenté, de la séquence d'actes énonciatifs, propositionnels, illocutoires et indexicaux que les participants effectuent au fur et à mesure que la communication se déroule. De telles

séquences ont pour raison d'être la réalisation d'un but communicatif local et/ou global quelconque (voir Parisi & Castelfranchi, 1977).

Le point crucial dans cette distinction est que le discours est une affaire (re)constructive, et donc hautement probabiliste : du point de vue de l'allocutaire, il ne s'agit nullement d'un simple **décodage** du texte afin d'arriver au message complet voulu par l'énonciateur. Le discours, donc, est à la fois un construit hiérarchisé et défaisable (une construction provisoire d'une interprétation située), alors que le texte est essentiellement linéaire – cependant, dans la forme orale, des phénomènes paralinguistiques, non-verbaux peuvent co-apparaître simultanément avec le flux des signes et signaux verbaux. Le 'sens' ne réside pas entièrement « dans » le texte, il doit être construit par l'allocutaire (et l'énonciateur !) *via* le texte et un contexte approprié (cf. Coupland et al., 1991: 5). De toute manière, le texte est souvent, sinon toujours, à la fois incomplet et indéterminé par rapport au discours qui peut en être dérivé à l'aide d'un contexte.

2.1 Présentation de l'approche de Mann et Thompson (la RST)

La RST se présente comme un cadre descriptif pour la caractérisation de la structure des textes, mettant en évidence leur structure hiérarchique. Il s'agit d'une méthode pour décrire les relations sémantiques existant entre les propositions (« clauses ») dans un texte, que ces relations soient signalées lexicalement ou grammaticalement. Elle prétend également pouvoir caractériser les « Relational Propositions », qui sont des propositions (logiques) implicites inférées automatiquement dans le processus de compréhension et d'interprétation des textes (voir Mann & Thompson, 1986).

2.1.1 Les relations

Leurs définitions comportent :

1. Des restrictions sur le Noyau
2. Des restrictions sur le Satellite
3. Des restrictions sur la combinaison du Noyau et du Satellite
4. L'effet produit.

Lors de l'analyse d'un texte donné, l'analyste doit faire des jugements sur le scripteur et sur le lecteur. Ces jugements sont par définition probabilistes et défaisables. Ce sont des jugements de *plausibilité*.

2.1.2 Les schémas

Les schémas sont des patrons abstraits qui consistent en un petit nombre d'empans de texte constituants, une spécification de la relation les reliant, et une indication de la façon dont certains empans (des noyaux) sont reliés à l'ensemble. Les schémas, définis en termes de relations, indiquent comment des empans de textes peuvent co-apparaître. Conjointement aux conditions d'application des schémas, ils déterminent les structures RST des textes. La RST reconnaît cinq types de schémas (voir la Figure 1). Les courbes représentent les relations, et les lignes verticales l'identification de l'empan/des empans noyau(x). Les schémas pour les relations non indiquées dans la Figure suivent tous le patron simple représenté par la relation Circonstance : une seule relation avec noyau et satellite. Les noms des schémas sont identiques aux noms de la relation correspondante. La grande majorité des schémas ainsi que des applications de schémas suivent ce patron simple.

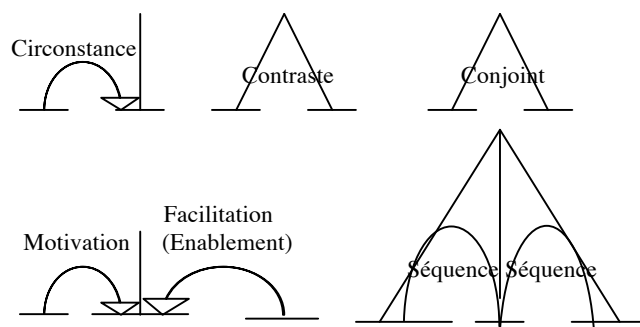


Figure 1 : Exemples des 5 types de schémas (Mann et Thompson, 1988 : Figure 1, p. 247)

Les schémas multi-noyaux sont employés pour représenter un petit nombre de segments de texte, dans lesquels un autre patron d'organisation est employé au lieu d'une organisation autour d'un noyau unique. Le schéma *Contraste* a toujours exactement deux noyaux. Celui de *Séquence* en a un nombre indéfini, l'un pour chaque élément de la séquence, puis une relation de succession (suite) entre noyaux adjacents. Le schéma *Conjoint* a également un nombre indéfini de noyaux.

2.1.3 Analyses structurelles et représentations des structures

Première étape dans l'analyse d'un texte : le diviser en **unités**. La taille des unités est arbitraire, mais la division du texte en unités devra se baser sur une classification qui soit « neutre » par rapport à une théorie.⁴ Les unités dégagées devraient avoir une intégrité fonctionnelle indépendante. Pour les analystes RST, ces unités correspondent essentiellement (de façon minimale) à des propositions (« clauses ») — mais les sujets propositionnels et les relatives restrictives sont considérés comme faisant partie de leur proposition hôte, plutôt que comme des unités séparées.

Dans les représentations diagrammatiques en RST, les arcs, étiquetés par des noms de relations, relient des segments d'une structure pour lesquels une relation s'applique. Chaque ligne verticale descend de l'empan de texte en voie d'analyse au moyen d'une application de schéma jusqu'au noyau de l'application de schéma. Les chiffres représentent la séquence des unités non analysées de la structure. Pour certains textes, plus d'une seule analyse pourra être appropriée.

2.2 Les relations et leur définition

La RST propose une trentaine de relations de cohérence, avec leurs « définitions ». Celles-ci ne sont pas basées sur les signaux morphologiques ou syntaxiques. La reconnaissance de la relation repose toujours uniquement sur des jugements fonctionnels et sémantiques. Les auteurs justifient cette position en observant, par exemple, que la reconnaissance de la relation **Condition** ne dépend pas de la présence de *si*.

Premier exemple de définitions, la relation **Evidence** (« Indice »), qui fait intervenir l'attitude du lecteur envers le noyau (donc, la proposition logique associée à la « clause » noyau). L'intention derrière l'emploi d'un satellite de type **Evidence** serait d'augmenter la croyance du lecteur en la proposition noyau. Les définitions des relations se font sous forme d'une série de critères de bonne formation.⁵ Exemple (« N » = noyau ; « S » = satellite » ;

⁴ Comme si cela ne pouvait jamais être le cas !

⁵ Un peu comme les conditions proposées par J.R. Searle pour l'existence des types d'illocution et de perlocution.

« L » = lecteur ; « Sc » = scripteur). Pour la comparaison, je donne immédiatement après, la définition que j'ai formulée en termes du modèle proposé dans le chapitre 5 de Hobbs (1990) :

Evidence (« Indice »)

Contraintes sur N : L pourra ne pas croire en N à un degré suffisant pour Sc

Contraintes sur S : L croit S ou le trouve crédible

Contraintes sur la combinaison N + S : La compréhension de S par L augmente sa croyance en N

L'effet : La croyance de L en N est effectivement augmentée

Lieu de l'effet : N (Mann et Thompson, 1988 : 251)

Définition FC d'après l'approche de Hobbs (1990 : ch. 5)

1) Inférer P à partir de l'assertion de S^0 et de S^1 (essentiellement la relation d'*Élaboration* : voir la définition complète plus bas) et 2) interpréter S^1 comme rendant plus convaincante l'hypothèse de Sc correspondant à l'assertion de S^0

L'exemple de cette relation donné par Mann et Thompson est celui-ci, où le scripteur est en train de faire la louange d'un programme de calcul des revenus provenant du Fisc américain :

- (1) 1. The programme as published for calendar year 1980 really works.
'Le système tel qu'il est publié pour l'année civile 1980 marche vraiment'
 2. In only a few minutes, I entered all the figures from my 1980 tax return
'En quelques minutes seulement, j'ai entré tous les chiffres de ma déclaration de 1980...'
 3. and got a result which agreed with my hand calculation to the penny.
'...et ai obtenu un résultat qui s'accordait avec mon calcul manuel au penny près'
- (Mann et Thompson, 1988 : 251)

Les unités 2 + 3 ici entretiennent une relation de type **Evidence** par rapport à l'unité 1, dans le sens où elles sont données afin d'augmenter la croyance du lecteur en l'affirmation exprimée dans l'unité 1. La coordination signalée par le connecteur *and* indique que les propositions 2 et 3 font partie d'une seule et même unité (un satellite, donc ; cf. aussi Blakemore, 2002).

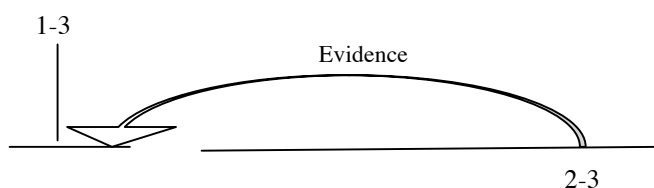


Fig. 2 : Diagramme RST pour le texte (1) (Mann et Thompson, 1988 : Fig. 2, p. 251)

Une autre paire de relations est représentée par *Antithèse* et *Concession*, qui partagent la propriété suivante : l'effet désiré consiste à faire en sorte que L ait une attitude positive par rapport à N. Elles diffèrent en ce que l'*Antithèse* est un sous-type de *Contraste*, alors que la *Concession* ne l'est pas.

Antithèse

Contraintes sur N : Sc a une attitude positive par rapport à la situation présentée dans N

Contraintes sur S : Aucune

Contraintes sur la combinaison N + S : les situations présentées dans N et S sont en opposition (cf. CONTRASTE, sc. Elles sont (a) comprises comme les mêmes à beaucoup d'égards, (b) comprises comme différant dans quelques aspects et (c) comparées par rapport à une ou plus d'une de ces différences) ; vu

l'incompatibilité qui est inhérente au contraste, on ne peut avoir une attitude positive par rapport aux deux situations présentées dans N et dans S ; comprendre S ainsi que l'incompatibilité entre les situations présentées dans N et dans S augmente l'attitude positive de L vis-à-vis de la situation présentée dans N

L'effet : L'attitude positive de L vis-à-vis de N est augmentée

Lieu de l'effet : N (Mann et Thompson, 1988 : 253)

Voici, à titre de comparaison, la définition donnée de la relation **Contraste**, suivie de celles proposées par Hobbs (1990 : ch. 5) :

Contraste

Contraintes sur N : multi-noyaux

Contraintes sur la combinaison des noyaux : pas plus de deux noyaux ; les situations présentées dans ces deux noyaux sont (a) comprises comme les mêmes à beaucoup d'égards, (b) comprises comme différant par quelques aspects et (c) comparées par rapport à l'une ou plus d'une de ces différences

L'effet : L reconnaît la comparabilité et les différences fournies par la comparaison effectuée

Lieu de l'effet : noyaux multiples (Mann et Thompson, 1988 : 277)

Définitions proposées par Hobbs (1990 : 99)

1) Inférer $p(a)$ à partir de l'assertion de S° et $\neg p(b)$ de l'assertion de S^1 , où a et b sont semblables. 2) Inférer $p(a)$ à partir de l'assertion de S° et $p(b)$ de l'assertion de S^1 , où il existe une propriété q telle que $q(a)$ et $\neg q(b)$.

La différence essentielle par rapport à la définition de la relation *Antithèse*, c'est qu'aucune mention n'est faite dans la définition de *Contraste* de l'augmentation de l'attitude positive de L vis-à-vis de la situation présentée par N (l'un ou l'autre des deux), ainsi que le fait qu'*Antithèse* comporte un N et un S, alors que *Contraste* ne possède que deux noyaux. La première relation est donc conçue comme étant asymétrique, et la seconde comme symétrique.

Exemple de la relation *Contraste* (tiré de *Scientific American*) :

- (2) 1. Animals heal,
 'Les animaux guérissent, ...'
 2. but trees compartmentalize.
 'mais les arbres s'organisent en compartimentant leurs systèmes de défense'
 3. They endure a lifetime of injury and infection
 'Ils endurent pendant toute une vie des blessures et des infections ...'
 4. by setting boundaries that resist the spread of the invading micro-organisms.
 '...en mettant en place des frontières qui résistent à la propagation des micro-organismes envahisseurs' [la division en unités, ainsi que leur numérotation, sont de moi] (Mann et Thompson, 1988 : 277)

On pourra analyser le texte (2) comme ayant un segment « noyau » composé des deux noyaux qui correspondent aux deux coordonnées de 1 et de 2, puis d'un « satellite » complexe composé du noyau 3 étendu par le satellite 4. La relation qui s'impose, intuitivement, pour relier (2.3) et (2.4) est celle de *Moyen*, mais cette relation ne semble pas être reconnue par Mann & Thompson.⁶ Le « satellite » composé figuré par la composition de 3 et de 4 vient s'appuyer sur 2 uniquement, de par la relation anaphorique qu'entretient le pronom sujet *they* de 3 avec 'les arbres' évoqués dans 2. Il y a d'ailleurs une relation de topicalité vis-à-vis de ce seul référent contractée par le reste de ce court texte.

⁶ Elle est mentionnée en Appendice à la p. 277 comme encore à formuler.

Cet exemple montre l'effet dynamique de ré-analyse d'un segment de texte qui peut provenir de l'effort d'intégration de segments ultérieurs du texte concerné : car au niveau de la prise en compte de la coordonnée en 1+2, les deux propositions sont effectivement symétriques, correspondant à deux noyaux d'égale importance. Mais suite à l'intégration du « satellite » composé de la composition de 3 et de 4 uniquement avec le second de ces deux noyaux (intégration dirigée par la relation anaphorique visée ainsi que par la relation d'à-propos impliquée), ce second noyau en vient à assumer une dominance au niveau du discours par rapport à 1. Cette situation ne semble pas être prévue par les auteurs, qui donnent tout de même cet exemple en illustration de leur méthode d'analyse des textes ! (Il est censé illustrer leur relation *Contraste*). La relation en fonction de laquelle 3+4 serait intégré avec 2 est celle d'*Evidence* (« Indice ») : 3+4 fournit une preuve du bien-fondé de l'assertion faite *via* l'énonciation de 2 en contradiction avec celle de 1. Le connecteur *after all* 'après tout', ou bien *indeed* 'en effet' pourra naturellement être intercalé entre 2 et 3 ici.

Une autre analyse, encore, qui mettrait en évidence le caractère asymétrique des deux propositions (structure « satellite-noyau ») serait de proposer que 1 et 2 sont reliées en fonction de la relation *Concession*, avec 1 comme satellite et 2 comme noyau. Selon cette analyse, le connecteur *although* 'bien que' pourra être préfixé à 1, et *but* supprimé.

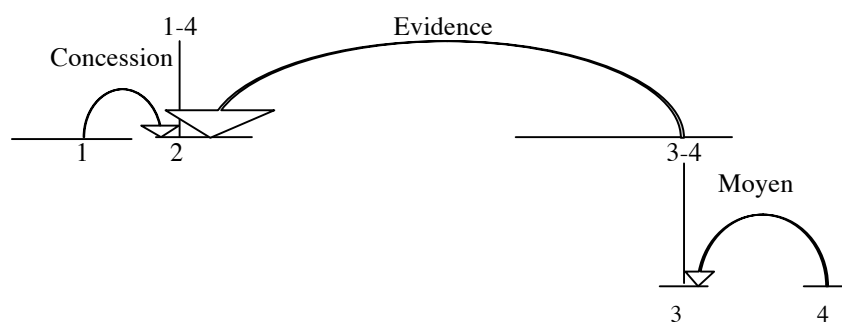


Figure 3 : Diagramme de la RS du texte (2) (FC)

La relation de *Concession* est définie ainsi :

Concession

Contraintes sur N : Sc a une attitude positive vis-à-vis de la situation présentée dans N

Contraintes sur S : Sc ne prétend pas que la situation présentée dans S ne tient pas

Contraintes sur la combinaison N + S : Sc reconnaît l'existence d'une incompatibilité potentielle ou apparente entre les situations présentées dans N et dans S ; Sc considère que les situations présentées dans N et dans S sont en fait compatibles ; le fait de reconnaître la compatibilité entre les situations présentées dans N et dans S augmente l'attitude positive de L vis-à-vis de la situation présentée dans N

L'effet : L'attitude positive de L vis-à-vis de la situation présentée dans N est augmentée

Lieu de l'effet : N et S (Mann et Thompson, 1988 : 245-255)

Définition à la Hobbs (1990) (FC) : Inférer $p(a)$ à partir de l'assertion de S° et $p(b)$ de l'assertion de S^1 , où il existe une propriété q telle que $q(a)$ et $\neg q(b)$ (= 2^{ème} alternative de sa définition de la relation *Contraste*). Cependant, le locuteur/le scripteur considère que $q(b)$ est néanmoins vraie, étant donné $q(a)$.

Exemple :

(3) Dioxin

1. Concern that this material is harmful to health or the environment may be misplaced.
'L'inquiétude quant à la nocivité de cette substance pour la santé ou l'environnement pourrait être mal fondée'

2. Although it is toxic to certain animals,
'Bien qu'elle soit toxique pour certains animaux,'
 3. evidence is lacking that it has any serious long-term effect on human beings.
'les preuves manquent pour dire qu'elle produit un effet grave à long terme sur les humains'
- (Mann et Thompson, 1988 : 255)

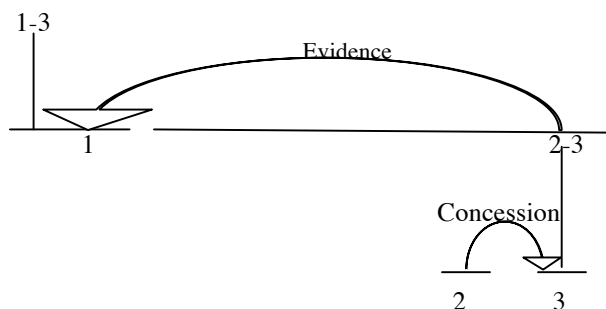


Figure 4 : Diagramme RST pour le texte (3) (Mann et Thompson, 1988 : Fig. 5, p. 255 – légèrement adapté)

J'ai remplacé la mention « Élaboration » reliant 2+3 à 1 dans la Fig. 4 par celle d'« Evidence », car 2+3 fournit bien une preuve du bien-fondé de l'assertion dans 1 que l'inquiétude en question est mal placée.⁷ Si l'on pose que plus d'une RC soit possible à la fois pour intégrer deux unités, dans ce cas, c'est la relation la plus « forte », sémantiquement, qui prendra le pas sur la relation plus faible. La relation *Evidence* (« Indice ») est sémantiquement plus forte qu'*Elaboration*, car elle comprend la même structure de base que celle-ci (les deux propositions syntaxiques concernées doivent pouvoir évoquer la même proposition logique, et la seconde doit apporter au moins une information supplémentaire par rapport à la première⁸ ; mais pour que la relation *Evidence* soit pertinente, la seconde doit pouvoir s'interpréter comme rendant l'assertion de la première plus convaincante).⁹ Alors qu'*Elaboration* est une simple relation « sémantique », *Evidence*, elle, est « pragmatique » (voir le Tableau 2a dans la sous-section 2.3 *supra*). Cornish (à paraître, 2006) donne plusieurs autres exemples de cas où plus d'une relation est invoquée en même temps pour intégrer deux unités.

Voici la définition donnée pour la relation *Élaboration*¹⁰ :

Élaboration

Contraintes sur la combinaison N + S : S présente des informations supplémentaires vis-à-vis de la situation ou de quelqu'aspect du thème présenté(e) dans N ou bien qui est accessible par inférence dans N au moyen d'une ou de plusieurs des manières énumérées ci-dessous. Dans cette liste, si N présente le premier membre d'une paire quelconque, alors S comprend le second :

1. ensemble : membre
2. abstraction : exemplaire (« instance »)
3. tout : partie

⁷ En tout cas, en ce qui concerne le risque que la substance en question poserait aux humains.

⁸ Voir les définitions de la relation *Elaboration supra*.

⁹ Voir les définitions de la relation *Evidence infra*.

¹⁰ Voir Fabricius-Hansen & Behrens (2001) pour une discussion intéressante de cette relation, basée sur des données translangagières.

4. processus : étape
5. objet : attribut
6. généralisation : élément spécifique

L'effet : L reconnaît la situation présentée dans S comme fournissant des informations supplémentaires au sujet de N. L identifie l'élément de la thématique pour lequel un détail est fourni.

Lieu de l'effet : N et S (Mann et Thompson, 1988 : 273)

Définition proposée par Hobbs (1990 : 95), étendue par moi-même

Inférer la même proposition P à partir de l'assertion de S^0 et de S^1 . (J'ajouterais à cette définition la condition (essentielle pour la relation *Elaboration*) que S^1 , la proposition « élaborante », fournisse à la proposition inférée commune des informations supplémentaires, et que $e^1 \subseteq e^0$ (l'événement principal évoqué par S^1 (e^1) serait à interpréter comme constituant une partie essentielle de celui dénoté par S^0 (e^0)). Si ces conditions ne sont pas appliquées, alors la définition que propose Hobbs reviendrait à ne caractériser qu'une simple relation de Paraphrase).

Comme le note Hobbs (p. 95), cette définition est la relation *Parallèle* lorsque les entités similaires a_i et b_i dans chaque schéma propositionnel ouvert qui constitue la structure de cette relation, sont identiques, pour tout i . D'après cette définition, il est évident que 2+3 dans (3) fournit une « élaboration » du noyau 1, mais il est tout aussi évident qu'il s'agit également d'une preuve du bien-fondé de l'assertion de 1. Comme le dit Hobbs (1990 : ch. 5), il est clair que plus d'une relation peut coexister à la fois, entre deux segments de discours (voir aussi Asher & Lascarides, 2003). Cependant, cette possibilité est expressément exclue par la RST¹¹.

Un mot à présent sur les formulations des définitions présentées ci-dessus pour les mêmes relations par la RST et par Hobbs (à savoir, *Evidence*, *Contraste*, *Concession* et *Elaboration*). La définition proposée par Mann et Thompson pour *Evidence* insiste uniquement sur le fait que la compréhension du satellite par le lecteur vise à augmenter sa croyance en la proposition (ou l'assertion de la proposition) exprimée par le Noyau, du point de vue du scripteur. Celle de Hobbs (c'est-à-dire, celle que j'ai formulée sur la base du type de définitions proposées par lui) indique en plus que les deux unités doivent pouvoir évoquer la même proposition (comme dans la relation *Elaboration*, et d'ailleurs dans l'ensemble des relations d'« expansion » que propose Hobbs). Quant à *Contraste*, les deux définitions sont quasiment identiques. La formulation de Hobbs a l'avantage d'être plus précise, car plus formelle. Dans le cas de *Concession*, les définitions sont sensiblement les mêmes, toutes les deux reconnaissant qu'un ingrédient de la relation *Contraste* y est impliqué. La définition RST ajoute l'indication d'ordre « argumentatif » que la concession que le satellite soit néanmoins vrai est destinée à augmenter la crédibilité du noyau aux yeux du lecteur. Enfin, dans le cas d'*Elaboration*, les deux définitions (celle de Hobbs révisée par moi-même) indiquent le nécessaire ajout d'informations supplémentaires par l'unité élaborante vis-à-vis de l'unité élaborée et la relation « partie-tout » qui les caractérise, Hobbs soulignant l'inférence d'une proposition commune par les deux unités.

2.3 Principes de regroupement des relations

Une façon de regrouper les relations retenues serait de faire une distinction entre les aspects 'thématiques' et 'présentationnels' de la structure des textes. Ainsi, des relations comme celle de *Cause intentionnelle* expriment certains aspects de la thématique du texte. Celle-ci met en rapport deux empan de texte s'ils sont compris comme étant reliés de façon causale en termes du contenu thématique. D'autres, comme celle de *Justification*, ne sont employées que pour faciliter la présentation du texte elle-même. La *Justification* ne relie deux empan de

¹¹ Qui admet néanmoins que plusieurs analyses *alternatives* puissent s'appliquer à une paire d'unités donnée.

texte que si l'un d'entre eux est jugé de nature à augmenter l'acceptation par le lecteur de l'autre. L'indicateur le plus net de l'existence de l'un ou de l'autre type de relations est celui de l'effet que telle relation a (ou est censé avoir) sur le lecteur. Les relations « thématiques » sont celles dont l'effet visé est que le lecteur *identifie* la relation en question. Par contre, les relations « présentationnelles » sont celles dont l'effet souhaité est *d'augmenter telle ou telle disposition* chez le lecteur, comme le désir d'agir ou le degré de son attitude positive envers, ou croyance en, ou encore acceptation de la proposition noyau. Le Tableau 2 présente cette classification.

Tableau 2. Classification des relations sur la base 'thématique' vs. 'présentationnel' (Tableau 3 dans Mann & Thompson, 1988 : 257)

Thématique	Présentationnel
Elaboration	Motivation
Circonstance	Antithèse
Problème-Solution ¹²	Arrière-plan
Cause intentionnelle	Facilitation
Résultat intentionnel	Evidence (« Indice »)
Cause non-intentionnelle	Justification
Résultat non-intentionnel	Concession
But	
Condition	
Interprétation	
Evaluation	
Reformulation	
Résumé	
Séquence	
Contraste	

S'agissant de la catégorie 'Présentationnel', suivant Roulet (2002), Smith (2003) et d'autres encore, on pourra utilement la scinder en deux sous-catégories, selon que la vocation de la relation en question est de signaler la structure ou l'organisation du *texte*, ou de remplir une fonction plus *pragmatique* (faisant ainsi intervenir la relation interlocutive entre scripteur et lecteur, ou exprimant la visée communicative de Sc vis-à-vis de L). La catégorie 'thématique' proposée par Mann et Thompson dans le Tableau 2 correspondrait à la rubrique 'sémantique' chez ces auteurs. Voici donc une variante du Tableau 2 (Tableau 2a) qui manifeste ces trois catégories de fonctionnalité des relations de cohérence. Avec la présence d'une catégorie plus particulièrement textuelle, j'ai pensé qu'il serait préférable de ranger les relations *Reformulation* et *Résumé* (respectivement « *Restatement* » et « *Summary* », chez Mann et Thompson) dans cette catégorie. C'est ce que propose également Smith (2003 : 264), en appelant cette dernière catégorie « Rhétorique » (elle inclut également dans cette catégorie la relation « Parallèle », qu'on retrouve chez Hobbs, 1990, mais non chez Mann & Thompson).

¹² Comme me le suggère Dominique Legallois, cette relation ne se situe pas au même niveau que les autres ici, car elle est bien plus générale : en effet, elle subsume des relations comme « Cause intentionnelle », « Résultat intentionnel » ou « But ». Voir à ce sujet l'article de D. Legallois ici-même.

Tableau 2a. *Classification des relations en fonction des critères 'sémantique', 'pragmatique' et 'textuel', d'après le Tableau 3 de Mann & Thompson (1988 : 257)*

Sémantique	Pragmatique	Textuel
Elaboration	Motivation	Arrière-plan
Circonstance	Antithèse	Reformulation
Problème-Solution	Facilitation	Résumé
Cause intentionnelle	Evidence (« Indice »)	
Résultat intentionnel	Justification	
Cause non-intentionnelle	Concession	
Résultat non-intentionnel		
But		
Condition		
Interprétation		
Evaluation		
Séquence		
Contraste		

3. Critères de reconnaissance des Relations de Cohérence : indices pertinents

Au cours de notre présentation de l'application de l'analyse RST à des textes courts,¹³ plusieurs problèmes sont apparus. Tout d'abord, les définitions proposées des différentes relations de cohérence retenues ne sont pas univoques : dans l'exemple (2), nous avons vu que plutôt que la relation *Contraste*, comme l'indiquaient les auteurs, c'est celle de *Concession* qui devrait être invoquée pour relier les propositions 1 et 2, cette dernière étant le noyau sur lequel s'applique le satellite complexe figuré par les propositions 3+4 reliées l'une à l'autre via la relation « Moyen ». Dans ce cas, conformément à la définition de la relation *Concession*, la proposition 1 est satellite (donc dans une relation de dépendance) et la 2 le noyau. C'est seulement dans un deuxième temps, suite à l'attachement de 3+4 à 2 grâce à l'anaphore réalisée par le pronom sujet *they*, que cette (ré)analyse de la relation reliant 1 et 2 peut se faire.

Dans l'exemple (3), exemple proposé par les auteurs pour illustrer la relation *Concession* (relation signalée explicitement ici pour relier les propositions 2 et 3 grâce à la présence du connecteur *although* 'bien que'), la relation (dominante, en tout cas) reliant les propositions 1 et 2+3 n'est pas tant celle d'*Elaboration*, comme le prétendent les auteurs, mais plutôt *Evidence* (« Indice »). D'une part, il est possible, comme nous l'avons vu, que *plus d'une* relation de cohérence s'impose à la fois ; et de l'autre, la relation d'*Elaboration* est fort générale (nous avons vu avec Hobbs, 1990 : ch. 5 dans Cornish, 2003a ; à paraître, 2006, qu'elle sous-tend en fait toutes les relations qu'il regroupe sous la rubrique « Relations d'Expansion » : *Parallèle*, *Contraste*, *Généralisation*, *Exemplification*, relations auxquelles nous avons ajouté celle d'*Evidence*).

Dans deux des trois exemples proposés par Mann & Thompson (1988) pour illustrer l'application de certaines de leurs relations de cohérence, nous avons donc vu que les analyses qui s'imposent ne correspondent pas à celles qu'ils indiquent. Ceci est sans doute dû au vague de leurs définitions, formulées quasi uniquement en terme des intentions imputées au scripteur vis-à-vis de son lecteur, et non en terme des indices linguistiques présents dans les

¹³ Ceux que les auteurs donnent eux-mêmes en exemples.

textes.¹⁴ Concernant ceux-ci, il est clair que la conjonction *and* préfixant la proposition 3 dans l'exemple (1) signale que 2 et 3 sont reliées en une proposition conjointe en vertu de la relation *Parallèle* ; que la proposition gérondive introduite par la préposition *by* en 4 dans l'exemple (2) signale sa subordination syntaxique ainsi que sémantique par rapport à la 3 (la relation *Moyen* étant indiquée pour les relier, en vertu du sens de la préposition en question) ; et que le pronom sujet *they* dans la proposition 3 conjointement à ce qui est prédiqué de son référent par le reste de cette proposition, oriente le lecteur vers un attachement de ce satellite complexe à la proposition 2.¹⁵ Par contre, le sens instructionnel correspondant à la conjonction adversative *but* qui coordonne les propositions 1 et 2 de cet exemple n'est pas univoque : sa valeur purement oppositive n'est pas de mise dans ce contexte, car l'attachement du satellite complexe qu'est la combinaison de 3 et de 4 à la proposition 2 (de par l'anaphore) attribue une proéminence discursive plus élevée à la proposition 2 par rapport à la 1, ce qui favorise l'autre valeur possible de *but*, celle de marquer la concession. L'équipollence des deux propositions nécessaire pour l'attribution de la relation *Contraste* n'est donc pas assurée ici.

Dans l'exemple (3), la présence de deux occurrences du pronom *it* dans chacune des propositions 2 et 3 reliées en satellite complexe grâce au connecteur concessif *although*, relie à son tour ces deux propositions à la 1, en vertu de l'anaphore ainsi signalée avec *this material* qui y figure (et qui est lui-même en relation d'anaphore démonstrative avec le référent du titre ('Dioxin') — ce qui l'érige en macro-topique de ce discours : la présence en tant que titre du texte l'indique déjà, d'ailleurs.

Dans le cas des propositions non reliées explicitement via un connecteur dans ces exemples, nous avons vu que *l'insertion d'un connecteur de tel ou tel type* permet de choisir telle ou telle relation de cohérence pour assurer leur intégration (cf. le test proposé par Knott et Sanders, 1998) : l'un des connecteurs *after all* ou *indeed* pourrait être inséré entre les propositions 1 et 2 dans l'exemple (1) sans affecter le sens de leur intégration, et de même entre les propositions 2 et 3 dans (2). *Indeed* aurait pu également apparaître devant *Although* à l'initiale de la p2 dans (3). Dans tous ces cas, le caractère acceptable de ces insertions indique fortement la pertinence de la relation *Evidence* permettant d'intégrer les propositions, ou la structure propositionnelle complexe et la proposition qui la précède. Entre la p1 et la p2 dans (2), le connecteur concessif *although* aurait pu remplacer la conjonction *but*, indiquant ainsi la pertinence de la relation *Concession*.

Il y a donc plusieurs types d'indices linguistiques permettant de déterminer la pertinence d'application de telle ou telle relation de cohérence. Cependant, ces indices ne sont pas dans un rapport *biunivoque* avec telle ou telle relation de cohérence ;¹⁶ pourtant, la *combinaison* d'indices de types différents peut bien permettre de conclure à l'applicabilité d'une relation quelconque. On l'a vu dans l'exemple (2), où la relation d'anaphore entre la p3 et la p2 (pronom *they*), conjointement à la possibilité de remplacer la conjonction *but* entre la p1 et la p2 par *although*, suggèrent fortement la RC *Concession* comme moyen de les intégrer, plutôt que *Contraste*.

¹⁴ Mais voir Marcu (2000) pour une tentative récente de dériver automatiquement des structures textuelles RST, principalement par le biais des expressions-signaux (« cue-phrases ») (connecteurs ainsi qu'expressions adverbiales) figurant dans telle ou telle position dans les textes analysés. Webber *et al.* (2003), pour leur part, proposent de faire une distinction de principe entre « connecteurs structuraux » (*because, but, so* etc.) et « adverbiaux de discours » (*then, otherwise, nevertheless*), dont le sens instructionnel implique une composante anaphorique. Cependant, ce dernier article ne relève pas du cadre de la RST.

¹⁵ Qui contient une référence aux arbres, référent qui de ce fait assume le statut de topique de ce segment de discours dans son ensemble.

¹⁶ Ceci est bien entendu la raison pour laquelle Mann et Thompson (1988) avaient rejeté le recours aux indices « textuels » dans leurs définitions de telles relations.

D'autres indices sont *les relations temporelles* existant entre propositions : temps du verbe, adverbiaux temporels ; puis *les relations lexicales* existant entre les prédicateurs des propositions à relier (relations d'hyponymie, de synonymie, de méronymie, d'antonymie ou la relation converse) ; l'*Aktionsart* des prédicateurs verbaux des deux propositions à relier : statuts d'*état*, d'*activité*, d'*achèvement* ou d'*accomplissement*, et enfin (mais la liste n'est pas exhaustive), *la structure événementielle* ou « *aspectuelle* » des deux propositions à l'œuvre dans leur ensemble. Les voici donc (Tableau 3) :

Tableau 3 : Indices de reconnaissance des relations de cohérence

Type d'indice de reconnaissance	Exemples d'indices
1) Possibilité d'insérer entre chaque paire de phrases indépendantes un connecteur d'un certain type. L'interprétation avec le connecteur doit être identique à celle qui prévaut sans le connecteur.	<i>Mais</i> pour la relation <i>Contraste</i> ou bien <i>Concession</i> ; <i>En effet</i> pour la relation <i>Fait/Hypothèse-Indice</i> ; <i>Notamment</i> ou <i>en particulier</i> pour la relation <i>Elaboration</i> ; <i>Donc</i> pour la relation <i>Cause-Conséquence</i> ; <i>Parce que/Car</i> pour la relation <i>Explication</i> ; <i>De même</i> ou <i>et</i> pour la relation <i>Parallèle</i> ; <i>Puis</i> pour la relation <i>Narration</i> . <i>Certes/Si/Bien que</i> pour la relation <i>Concession</i> .
2) L'existence de relations lexicales ou sémantiques/encyclopédiques entre les prédicateurs des deux phrases.	<i>Hyponymie</i> (le prédicateur de S ¹ est hypéronyme par rapport à celui de S [°]) : <i>Généralisation</i> ; ou bien vice versa : <i>Exemplification</i> ou <i>Elaboration</i> . <i>Méronymie</i> (le prédicateur de S ¹ est dans une relation « partie-tout » par rapport à celui de S [°] ; ou bien le 1 ^{er} ou le 2 nd argument du prédicateur de S ¹ a une telle relation par rapport à l'argument parallèle de S [°]). Ces deux types de relations lexicales (hyponymie et méronymie) indiqueraient l'existence de la relation <i>Élaboration</i> ; <i>Antonymie</i> (soit les prédicateurs de S ¹ et de S [°] ont cette relation, soit c'est le 1 ^{er} ou le 2 nd argument de ces prédicateurs qui l'ont par rapport à l'argument correspondant. Dans ce cas, c'est la relation <i>Contraste</i> qui est indiquée) ; <i>Synonymie</i> ou <i>Converse</i> (la relation <i>Parallèle</i> est indiquée dans ce cas).
3) La structure événementielle des paires de phrases impliquées.	<i>État</i> , <i>Processus/Activité</i> , <i>Achèvement</i> , <i>Accomplissement</i> . Pour que la relation <i>Narration</i> puisse être pertinente, il faudra qu'au moins la S ¹ corresponde à l'une des trois dernières valeurs. Pour la relation <i>Élaboration</i> , la structure événementielle de S ¹ devra normalement être celui d'un État.
4) Les temps verbaux exprimés dans les phrases successives du texte.	Si le temps du verbe (principal) de la S ¹ est de nature à faire avancer le temps réel désigné par S [°] (passé composé, passé simple, « présent historique », par rapport à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au présent tout court), alors c'est la relation <i>Narration</i> qui est indiquée. Le plus-que-parfait ainsi que l'imparfait signaleraient l'existence des relations <i>Élaboration</i> , <i>Explication</i> ou <i>Evidence</i> .
5) Les relations anaphoriques (orientant vers tel ou tel point d'attachement de la proposition contextuelle). La présence d'un anaphorique dans une clause indique la subordination de la clause hôte, au plan pragmatique-discursif, par rapport à la clause qui permet de résoudre le ou les anaphorique(s).	Éléments nuls, pronoms clitics de 3 ^{ème} personne, pronoms démonstratifs, SN définis réduits, SN démonstratifs réduits, SN possessifs, ellipses. Ces marqueurs opèrent en fonction de leurs propriétés sémantiques et indexicales propres, en liaison avec la fonction orientationnelle du contenu prédicatif de leur proposition hôte.

A ces critères devront s'ajouter la **structure topicale** des textes, qui interagit de façon centrale avec le choix de différents types de relations de cohérence pour intégrer les propositions inférables des clauses d'un texte, ainsi que la **punctuation** qui les sépare (les textes du corpus étudié ici étant tous écrits). Aucun de ces critères, pris individuellement, ne serait suffisant pour fonder l'existence de telle ou telle relation de cohérence : c'est leur interaction plutôt qui permettrait éventuellement de le faire. Voici un exemple d'un résumé de film en illustration :

(4) « L'ÎLE DE ROBINSON Téléfilm (···)

S°_{EV}¹⁷ Au XVIII^e siècle, le propriétaire d'une plantation s'oppose, S¹_{EV} lors d'une traversée maritime, au capitaine **du bateau**. S²_{EV} **II** est abandonné sur une île. » *Le Monde Radio-Télévision* 22-28/12/03, p. 8.

La S°_{EV} de ce texte présente la situation de base qui forme la trame du film : le temps présent est un présent de narration (ceci est en partie du à l'Aktionsart du verbe *s'opposer*, et du SP événementiel en apposition *lors d'une traversée maritime*). Ce SP, de par la nominalisée qu'il contient, correspond à une unité de discours, marquée à la fois par la préposition temporelle *lors (de)* et par l'Aktionsart d'accomplissement représentée dans le N° *traversée maritime* ; ainsi, cette unité serait intégrée avec la S° en terme de la relation *Circonstance*. Le passif du verbe *abandonner* de la S¹ qui suit est compris comme faisant avancer l'action, mettant l'accent sur le résultat d'une action précédente. Le contenu de cette seconde phrase indépendante serait intégré à celui de l'unité composée [S° + S¹] de façon minimale en vertu d'une relation de *Résultat intentionnel*, ce en fonction de notre connaissance du monde (surtout des mœurs maritimes de l'époque) : à savoir, que le capitaine d'un bateau a en principe le droit de régir le comportement des personnes à bord son navire. Etant donné l'existence d'une dispute entre celui-ci et un passager sur son bateau ('le propriétaire d'une plantation') évoquée par la S° , conjointement au pouvoir du capitaine sur les passagers à bord de son bateau, il est plus probable que ce serait le propriétaire de la plantation que le capitaine du bateau qui sera « abandonné sur une île », suite à cette altercation.¹⁸ Pour ce qui concerne le test de l'insertion de tel ou tel type de connecteur entre les phrases à relier, dans (4), nous pouvons proposer que le connecteur *de ce fait* marquant la relation de *Résultat*, aurait pu être prefixé à la S². Comme me le fait remarquer Dominique Legallois, cette relation serait chapeautée ici par celle de *Problème-Solution*, étant donné que S° fait état d'une situation conflictuelle (*...s'oppose...*), donc « problématique », situation à laquelle l'abandon du propriétaire de la plantation sur une île pourrait constituer une « solution », aux yeux du capitaine. Le même raisonnement concernant la résolution du pronom anaphorique *il* sujet de la S² pour fonder la pertinence de *Résultat intentionnel* s'appliquerait dans ce cas (voir plus bas).

La mise en place des relations *Résultat intentionnel* et *Problème-Solution* afin d'intégrer les deux propositions exige donc que le pronom sujet *il* soit résolu en ciblant le propriétaire de la plantation, plutôt que le capitaine. En principe (hors contexte particulier), cependant, ce pronom masculin singulier pourrait être interprété comme coréférent au 'capitaine', voire au 'bateau'. Après tout, et un bateau et un capitaine de navire peuvent fort bien « être abandonnés sur une île ». Mais dans l'un comme l'autre de ces deux cas, les relations *Résultat intentionnel* et *Problème-Solution* n'auraient que peu de justification comme moyens d'intégrer les deux propositions à l'œuvre ici. La Fig. 5 représenterait la structure du texte (4) d'après la RST, et la Fig. 5a selon l'approche de Hobbs (1990). À noter que c'est la représentation hobbsienne qui montre de façon plus explicite la hiérarchisation des rattachements entre les unités en jeu ici (les symboles Sⁿ en gras dans cette dernière Figure représentent les unités dominantes). Comme Mann et Thompson excluent la possibilité que deux relations s'appliquent pour relier deux unités simultanément, les deux relations en question sont présentées ici comme *alternativement* pertinentes pour intégrer l'unité 3 à

¹⁷ Chaque unité minimale dégagée du texte (une proposition finie ou non-finie, coordonnée ou subordonnée, ou bien nominalisée, dans mon approche) est annotée pour sa structure événementielle. J'emploie pour cela la notation proposée par Smith (2003) (mentions en indice « EV » pour « événement » ou « ET » pour « état »). Les symboles prefixés 'S°', 'S¹', etc. sont employés pour représenter les unités minimales du texte, suivant Hobbs (1990).

¹⁸ Les traitements infligés au XVIII^e siècle étant connus comme étant beaucoup plus draconiens que ceux en vigueur aujourd'hui.

l'unité composée 2+1 dans la Figure 5 ; mais comme Hobbs, lui, l'admet, *Problème-Solution* est superposée à *Cause-Conséquence* (l'équivalent hobbsien de *Résultat intentionnel* chez Mann et Thompson) dans la Figure 5a, sa précedence indiquant qu'elle est dominante par rapport à celle-ci (ce système de représentation est de mon ressort).

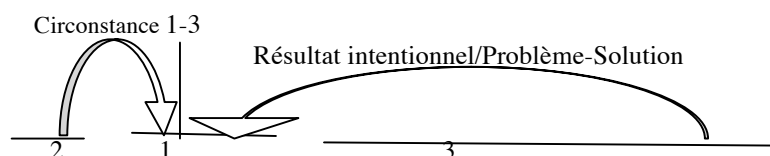


Figure 5 : Diagramme RST pour le texte (4) (FC)

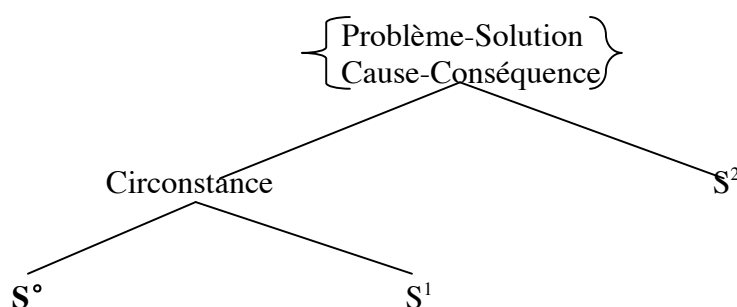


Figure 5a : Représentation d'après Hobbs (1990) de la structure de discours associée à (4)

Nous venons de voir avec les exemples présentés jusqu'ici le rôle de plusieurs types d'indice de reconnaissance dans le choix de la pertinence de telle ou telle relation de cohérence : le jeu des formes verbales temporelles et aspectuelles, les localisations temporelles adverbiales, l'*Aktionsart* des prédicats représentés par les verbes, les connaissances du monde, la relation hyponymique, les anaphores pronominales et lexicales, et la cohésion lexicale. C'est l'interaction entre plusieurs de ces indices qui fonde le choix de telle RC plutôt que (ou parfois en plus de) telle autre dans une situation donnée, et qui permet de rattacher les propositions ainsi dégagées à l'une ou l'autre des propositions contextuelles, dans une fonction « satellite » ou bien « noyau ».

4. Les unités de discours impliquées dans les Relations de Cohérence

D'après Mann et Thompson (1988 : 248), les unités qui sont impliquées dans les schémas RST correspondent à des propositions syntaxiques (« clauses ») dans les textes. Il est clair qu'en général, des unités phrastiques correspondant à des clauses représentent des unités au plan du discours. Cependant, toute clause n'évoque pas nécessairement une seule proposition (cf. Asher et Lascarides, 2003 ; Blakemore, 2002), et il y a à l'évidence également des propositions tacites, inférées, dans tout discours (voir par exemple les « Generalized » et « Particularized Conversational Implicatures » de Levinson, 2000, dans son approche néo-gricéenne, de même que les « relational propositions » de Mann et Thompson, 1986). Berrendonner (1983), Roulet (2002) et d'autres soutiennent que les connecteurs relient les clauses qu'ils introduisent, non pas à la clause précédente en tant que telle, mais à l'interprétation de cette clause en fonction de son contexte (donc, à la mise en « mémoire discursive » de l'interprétation de cette clause).¹⁹ Ceci se voit de façon évidente dans les enchaînements à partir de situations (ou plus exactement, des représentations mentales que

¹⁹ Voir Rossari (2000) et Rossari *et al.* (2004) pour des analyses en profondeur d'une gamme de connecteurs.

s'en sera fait le locuteur ou le scripteur) se déroulant dans le contexte d'énonciation, mais non verbalisées explicitement :

- (5) [Muriel entre soudain dans le salon, où son amie Marthe est en train de lire un magazine. Marthe, surprise par le teint vert pâle des cheveux de Muriel, mi-ironique :]
«...Alors, tu es allée chez le coiffeur ? »
- (6) [Une grand'mère, ouvrant sa porte d'entrée et apercevant un grand bouquet de fleurs sur le pas de la porte, le jour de ses 80 ans :]
« ...Mais il ne fallait pas, voyons ! »

Nous dirons la même chose pour ce qui concerne l'interprétation des anaphoriques de discours : voir comme exemple le SN défini dans le SP *du bateau* en (4), qui reprend un référent implicitement introduit dans le discours en amont via l'interprétation du segment *lors d'une traversée maritime* qui le précède. Cependant, Blakemore (2002 : 166-7) nie que les connecteurs dans des exemples comme ceux de (5) et (6) s'enchaînent sur une unité de discours évoquée (comme ici) implicitement, en fonction d'une inférence du locuteur à partir de la situation d'énonciation. Mais dans la conception du *discours* qui est celle de cet article, ceci est parfaitement légitime. D'ailleurs, c'est exactement cette situation qui prévaut dans le cas de l'emploi « exophorique » de marqueurs indexicaux (pronoms ou SN définis, démonstratifs, etc.), ce qui ne fait que renforcer la parenté de fonctionnement des connecteurs et des marqueurs indexicaux.

L'entreprise de Mann et Thompson semblerait revenir à mettre en place une sorte de « grammaire des enchaînements textuels entre clauses », qu'elles soient explicitement reliées par un connecteur ou non. Témoin leur affirmation (1988 : 244) : « First, RST provides a general way to describe the relations among clauses in a text, whether or not they are grammatically or lexically signalled. » Il y a confusion cependant dans leur démarche, car d'une part, les définitions des relations de cohérence qu'ils retiennent sont formulées en termes de *discours* (tel que j'ai conçu ce terme, voir le Tableau 1, c'est-à-dire figurant le *résultat* de l'interprétation d'un segment de texte, en fonction d'un contexte approprié) ; mais en pratique, d'autre part, les représentations qu'ils donnent de la « structure rhétorique » des textes impliquent des relations, non directement entre propositions ou entre actes discursifs réalisés par le scripteur, mais entre segments de *texte*. C'est également la démarche adoptée par Roulet et al. (2001).

Mann & Thompson excluent comme unités de discours (ou « de texte », dans mon approche) indépendantes les sujets phrastiques et les relatives restrictives, comme on l'a vu. Ceci est justifié au niveau des sujets phrastiques, car ils ont pour la plupart comme référent des propositions ou des faits (Smith, 2003 : 88), et ne font pas avancer le temps de narration (ceci est également le fait des compléments propositionnels, selon Smith, p. 104). Selon Smith (p. 105), cependant, les relatives, même restrictives, peuvent bien faire avancer le temps de narration, tout comme les propositions « condensées » adjoinctes (adverbiales). Pourtant, je dirais que ce ne sont pas des unités indépendantes de discours, dans la mesure où leur rôle est de déterminer un référent pour le SN global dans lequel elles sont enchâssées. Roulet (2002 : 144) souligne le bien-fondé de cette position en faisant valoir que les relatives restrictives et les complétives sujet ou complément ne correspondent pas, praxéologiquement, à des actes de discours, qui de ce fait seraient susceptibles d'opérer sur la mémoire discursive en construction.

Or, comme Mann et Thompson ne semblent tenir compte dans leurs analyses que du plan textuel (tout en laissant entendre, dans leurs définitions des RC ainsi que dans leurs

analyses diagrammatiques, surtout, l'existence d'un plan cognitif, propositionnel et méta-discursif), il est difficile dans ce modèle d'en tenir compte de façon explicite et systématique. Nous avons vu au cours de la discussion qu'il y a des unités de niveau supérieur aux (propositions inférables à partir des) clauses : des structures composées d'un noyau et d'un ou de plusieurs satellites dépendant de ce noyau, satellites qui peuvent eux-mêmes être composés d'un noyau étendu par un ou plusieurs satellites, ainsi que de plusieurs noyaux en relation de coordination, dont un ou plusieurs peuvent à leur tour être étendu(s) par des satellites. Souvent, les satellites correspondent à des phrases indépendantes, et non à des propositions coordonnées ou subordonnées (enchâssées donc au sein d'une clause complexe ou composée). Ceci est illustré par les quatre premiers exemples présentés jusqu'à ce point.

De même, une unité de discours peut correspondre à un épisode (une unité de discours caractérisée par un seul intervalle de temps, par une unité de lieu ainsi que de thème). Ceci se voit dans la possibilité de sa reprise par un démonstratif (cf. les « abstract objects » de Asher et Lascarides, 2003).

Pour Berrendonner (2002), Roulet (2002) et d'autres, une unité de discours peut correspondre au minimum à un syntagme au plan textuel. Du point de vue du discours, la plus petite unité est représentée par un *acte de discours* (cf. aussi Kroon, 1999, dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle néerlandaise).²⁰ Pour ces auteurs, un *acte de discours* est caractérisé par un passage en mémoire discursive. Voici deux exemples donnés par Roulet (2002 : 145), illustrant des actes de discours minimaux, réalisés au plan textuel par des syntagmes :

- (7) (*Quant à*) *Ma voisine*, elle ne sort jamais.
- (8) *Malgré la pluie*, elle n'hésite pas à sortir.

Le SN thématisé (en italiques) dans (7) est considéré correspondre à un acte, car il s'agit d'une mise en mémoire (ou d'un rappel thématissant) de l'entité à propos de laquelle la clause qui la suit va apporter une information. Et le SP initial italisé dans (8) sert à effectuer un contre-argument par rapport à l'acte accompli via la principale suivante.

Il y a donc différents types d'unités de discours, caractérisés chacun par le rang auquel il se situe. Ceci est le reflet du fait que le discours a un caractère structuré et hiérarchisé, à la différence du texte, qui est essentiellement linéaire (voir le Tableau 1).

4.1 La distinction « noyau » / « satellite »

En ce qui concerne la différenciation entre unités de discours indépendantes (« noyaux » dans la terminologie RST) et dépendantes (« satellites »), nous avons déjà indiqué que la présence d'un ou de plusieurs anaphoriques dans une unité signale sa dépendance vis-à-vis d'une unité dont elle dépend (qui permet donc en principe la résolution du ou des anaphorique(s)). D'autres indices pourront être la présence de connecteurs devant une unité, ou bien la possibilité d'en insérer, tout en gardant le même type de relation entre les propositions concernées. En général, cet indice signale la dépendance de l'unité qui suit le connecteur par rapport à celle qui la précède – mais ceci n'est pas toujours le cas (voir l'interprétation concessive de la conjonction *but* dans l'exemple (2)). Un autre indice du statut de satellite serait le type de temps verbal utilisé par le verbe de la principale : le plus-que-parfait, comme on l'a vu, ainsi que l'imparfait, indiquent une relation d'arrière-plan par rapport à l'unité

²⁰ La plus petite unité *textuelle*, elle, correspondrait en fait à un seul morphème : par exemple, *Non !* en réponse à une question ou à une requête, ou une salutation de la main en réaction au *Bonjour !* du premier locuteur. Je remercie Anne Grobet de m'avoir rappelé ce point.

précédente, et ne font pas avancer le temps de la narration (dans le cas des segments de texte narratifs). Plus généralement, selon Mann et Thompson (1988 : 266), on peut analyser les unités de discours en noyau et satellite du point de vue de leurs fonctions respectives dans le discours (je traduis) :

1. Il arrive souvent qu'un membre de la paire de segments soit incompréhensible indépendamment de l'autre, mais pas *vice versa*. Sans l'assertion du noyau, le satellite « évidence » constitue un illogisme, tout comme le satellite d'arrière-plan sans l'empan noyau qu'il contextualise.
2. Souvent également, un membre de la paire est plus susceptible de substitution que l'autre. Un satellite de type Evidence peut être remplacé par une preuve totalement différente, sans que la fonction du texte dans son ensemble en soit beaucoup modifiée. Par contre, le remplacement d'une assertion (« claim ») aura des effets bien plus drastiques.
3. Il arrive aussi que l'un des membres de la paire soit plus essentiel à l'objectif visé par le scripteur que l'autre.

5. Conclusion

Les moyens susceptibles d'assurer la *cohésion textuelle* (relations entre temps des verbes, expressions adverbiales temporelles ou spatiales et leur positionnement dans le texte, relations lexicales entre prédicateurs, relations anaphoriques, fonctionnement des connecteurs, articulation syntaxique des propositions) ne sauraient se caractériser sans la prise en compte de la *cohérence du discours* qui leur permet d'assumer leur rôle cohésif – contrairement à ce que laissent entendre Halliday et Hasan (1976) (cf. aussi la critique de Brown et Yule, 1983) ; et parallèlement, les relations de cohérence ou de discours au moyen desquelles les unités discursives pourront se dégager et s'intégrer pour former une unité de niveau supérieur, ne peuvent se caractériser et se reconnaître sans la prise en compte du fonctionnement des moyens cohésifs – contradictoirement au mode de caractérisation de ces relations employé par Mann et Thompson (1988). D'après les quelques textes courts que nous avons analysés ci-dessus,²¹ il est clair que ces deux dimensions de la structure des textes sont complémentaires, voire interdépendantes. En fait, *texte*, *contexte* et *discours* sont interdéfinissables.

Quant à Hobbs (1990), à part l'heuristique que fournissent certains types de connecteurs de discours, il n'exploite pas les indices apportés par de tels facteurs formels et sémantiques en distinguant entre les différents types de relation de cohérence qu'il propose ; plutôt, il les invoque quasi-exclusivement en terme de critères basés sur la connaissance ou la cognition, critères qui conduiraient à l'induction d'inférences au moyen desquelles le lecteur ferait sens du texte. Dans la RST classique de Mann et Thompson, semblablement, aucun recours n'est fait aux indices co-textuels ou contextuels, qui permettraient d'étayer la reconnaissance de telle ou telle de leurs relations dans un contexte donné. Cette absence d'enracinement empirique fait qu'il est difficile de distinguer entre la pertinence de telle relation plutôt que telle autre pour intégrer deux unités dans ce cadre. Nous avons éprouvé cette difficulté en ré-analysant certains des exemples qu'ils donnent eux-mêmes (textes (1)-(3) ci-dessus).

Comme le discours, au sens où je l'entends (voir le Tableau 1), est toujours provisoire et est construit dynamiquement par les interlocuteurs (ou par scripteur et lecteur), la possibilité de ré-analyse de tel ou tel segment de texte en amont, suite à une difficulté d'intégration d'une unité de discours qui vient d'être construite, est réelle : elle devrait donc être prise en compte par tout modèle de la création du discours à partir d'un texte et d'un contexte pertinent. Nous avons vu un exemple patent de la nécessité d'une telle ré-analyse dans le cas de l'exemple (2) donné par Mann et Thompson (1988).

²¹ Voir aussi Cornish (à paraître, 2006) pour d'autres du même genre.

Liée à cette possibilité de ré-analyse et de révision de la construction d'une unité supérieure de discours qui viendrait de se faire, est la possibilité de superposition, dans l'intégration de deux unités, de *plus d'une* relation de cohérence.²² Cette possibilité est explicitement exclue par Mann et Thompson, mais est admise par Hobbs et par Asher & Lascarides. Nous venons d'en voir la réalité en analysant les textes mêmes de Mann et Thompson (voir le texte (3) pour une illustration, ainsi que le texte (4) proposé par moi-même).

Enfin, en ce qui concerne la question des *unités de discours* qu'il conviendrait de reconnaître, nous avons vu qu'il y a d'autres unités pertinentes en plus de celle (censée être minimale) reconnue à la fois par Mann et Thompson et par Hobbs, évoquée via la proposition syntaxique (« clause ») : par exemple, celles qui seraient exprimées par les nominalisées (voir la seconde unité minimale dans le texte (4)) ou par les syntagmes prépositionnels ou nominaux qui correspondent praxéologiquement à un acte de discours (cf. Roulet, 2002 : exemples (7) et (8) ci-dessus) ; puis les unités de rang supérieur formées suite à l'intégration de deux (ou de plus de deux) unités plus petites.

²² À condition, bien entendu, que ces relations ne soient pas en contradiction l'une avec l'autre.

Références bibliographiques

- Asher, N. & Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Berrendonner, A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphore. *Cahiers de Linguistique Française* 5 : 215-246.
- Berrendonner, A. (2002). Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. In H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque d'Arhus*, 17-19 mai 2001, Berne : Peter Lang, 23-41.
- Blakemore, D. (2002). *Relevance and Linguistic Meaning. The semantics and pragmatics of discourse markers*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Brown, G. & Yule, G. (1983). *Discourse Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Butler, C.S. (2003). *Structure and Function. A guide to three major structural-functional theories*. Part 2 : *From clause to discourse and beyond*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- Cornish, F. (2003a). Types de relations de discours entre énoncés : interactions avec l'anaphore transphrastique, *Cahiers du CRISCO* (Université de Caen) 12 : 69-84.
- Cornish, F. (2003b). The roles of (written) text and anaphor-type distribution in the construction of discourse. *Text* 23(1) : 1-26.
- Cornish, F. (à paraître, 2006). Relations de cohérence et anaphores en contexte interphrastique : une symbiose parfaite. À paraître dans un numéro spécial de la revue *Langages*, n° 164, intitulé *Unité(s) du texte* (coord. D. Legallois).
- Coupland, N., Wiemann, J.M. & Giles, H. (1991). Talk as "problem" and communication as "miscommunication" ; an integrative analysis. Ch. 1 in Coupland, N., Giles, H. & Wiemann, J.M. (éds.) *"Miscommunication" and Problematic Talk*. London & New Delhi: Sage Publications, 1-17.
- Fabricius-Hansen, C., & Behrens B. (2001). Elaboration and related discourse relations viewed from an interlingual perspective. SPRIK report of the project *Languages in Contrast*, University of Oslo. (Disponible à <http://www.hf.uio.no/german/sprik>).
- Gumperz, J. J. (1992). Contextualization and understanding. Ch. 8 in Duranti, A. & Goodwin, C. (éds), *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*, Cambridge : Cambridge University Press, 229-252.
- Halliday, M. A.K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.
- Hobbs, J. R. (1990). Ch. 5: The coherence and structure of discourse. In *Literature and Cognition*, Leland Stanford Junior University, Calif: CSLI Lecture Notes 21, 83-114.
- Knott, A. & Sanders, T. (1998). The classification of coherence relations and their linguistic markers: an exploration of two languages. *Journal of Pragmatics* 30 : 135-175.
- Kroon, C. (1999). Discourse markers, discourse structure and Functional Grammar. In C. S. Butler, J. H. Connolly, R. A. Gatward & R. M. Vismans (éds.) *Discourse and Pragmatics in Functional Grammar*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 17-32.
- Legallois, D. (2006). Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous spécifiés. Ce numéro.
- Levinson, S. (2000). *Presumptive Meanings. The theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Mann, W. C. & Thompson, S. A. (1986). Relational propositions in discourse. *Discourse Processes* 9 : 57-90.
- Mann, W. C. & Thompson, S. A. (1988). Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organization. *Text* 8(3) : 243-281.

- Marcu, D. (2000). The rhetorical parsing of unrestricted texts: A surface-based approach. *Computational Linguistics* 26(3) : 395-448.
- Parisi, D. & Castelfranchi, C. (1977). The discourse as a hierarchy of goals. *Signs of Change* 1(2) : 31-67.
- Rossari, C. (2000). *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C. & Razgouliaeva, A. (2004). *Autour des connecteurs*. Berne : Peter Lang.
- Roulet, E. (2002). Ch. VII : De la nécessité de distinguer des relations de discours sémantiques, textuelles et praxéologiques. In H. L. Andersen & H. Nølke (éds.) *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque d'Arhus, 17-19 mai 2001*, Berne : Peter Lang, 141-165.
- Roulet, E., Filliettaz, L. & Grobet, A. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang.
- Sanders, T.J.M. (1997). Semantic and pragmatic sources of coherence: on the categorisation of coherence relations in context. *Discourse Processes* 24 : 119-147.
- Smith, C. S. (2003). *Modes of Discourse. The local structure of texts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Webber, B., Joshi, A., Stone, M. & Knott, A. (2003). Anaphora and discourse structure. *Computational Linguistics* 29(4) : 545-587.
- Widdowson, H.G. (2004). *Text, context, pretext. Critical issues in Discourse Analysis*. Oxford : Blackwell.